

Osny, le 26 avril 2011

L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des services départementaux  
de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements  
publics et privés sous contrat du département

Mesdames et Messieurs les directeurs de centres de  
formation d'apprentis

Mesdames et Messieurs les directeurs de centres  
d'information et d'orientation

**Inspection de l'information  
et de l'orientation**

Affaire suivie par :  
Evelyne BLIN-NICOLAS  
Suzel PRESTAUX  
IEN IO

Téléphone :  
01.30.75.57.64

Fax :  
01.30.75.90.63

Mél :  
[ce.ia95.io@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia95.io@ac-versailles.fr)

Objet : Circulaire départementale d'orientation et d'affectation pour la  
rentrée scolaire 2011

**Division des Elèves  
et de la Scolarité**

Affaire suivie par :  
Dominique BERTHET-LESCENT

Téléphone :  
01.30.75.57.61

Fax :  
01.30.31.22.12

Mél :  
[ce.ia95.desco@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia95.desco@ac-versailles.fr)

L'École doit offrir une qualification à tous les élèves et promouvoir au moins  
la moitié d'une classe d'âge au niveau Bac + 3 ; l'orientation est donc au  
cœur de la réforme des lycées et de la vie des collèves.

Elle est un processus continu qui se développe à travers le parcours de  
découverte des métiers et des formations de la 5<sup>ème</sup> à la terminale. Ce  
processus est consolidé par les enseignements d'exploration,  
l'accompagnement personnalisé, le tutorat ainsi que les entretiens  
d'orientation personnalisés.

Tous les personnels de l'Éducation nationale contribuent à ce processus au  
premier rang desquels les enseignants et les conseillers d'orientation  
psychologues. Le passeport orientation-formation (webclasseur) est un outil  
précieux pour ce travail collaboratif. Plus d'une vingtaine de collèves et  
lycées du département l'ont déjà mis en place et je vous invite à l'adopter.

Enfin, il nous appartient de mieux accompagner les familles ; c'est pourquoi  
j'ai souhaité que le département, avec dix établissements, s'engage dans  
l'expérimentation de la « mallette des parents 3<sup>ème</sup> ».

Immeuble le Président  
2A, avenue des Arpents  
95525 CERGY PONTOISE cedex

http : [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)



L'accompagnement personnalisé, les stages de mise à niveau et les passerelles participent de ce processus de personnalisation des parcours et de réversibilité de l'orientation. Tous ces dispositifs contribuent à l'étayage de parcours ascendants.

La réforme de la classe de première prend appui sur un socle commun. Les connaissances et les compétences se spécifient progressivement. Les poursuites d'études restent plus longtemps ouvertes. La mise en œuvre du baccalauréat STI2D illustre bien cette nouvelle approche. Cette ouverture d'esprit contribue sans aucun doute à l'élargissement des possibilités pour nos élèves.

Le département du Val d'Oise est entré dans une dynamique positive d'orientation à tous les paliers de la scolarité : la réduction des redoublements, l'augmentation des taux d'orientation en 2<sup>nde</sup> GT et en 1<sup>ère</sup> GT sont soutenues par des résultats aux examens stabilisés ou en hausse. La voie professionnelle, avec la généralisation des bacs professionnels en trois ans, contribue à l'élévation des niveaux de qualification.

Quatre points de vigilance s'imposent à nous :

- La disparition des 3èmes d'insertion, dispositif dérogatoire depuis une dizaine d'année, invite à une nouvelle réflexion sur l'individualisation des parcours. Pour répondre aux besoins des élèves qui relevaient de la 3<sup>ème</sup> d'insertion, la conclusion des réflexions du groupe départemental sera prochainement enrichie de celle du groupe de travail académique mis en place par Monsieur le Recteur. D'ores et déjà, il est clair que tous les dispositifs de consolidation de parcours sont à mettre en œuvre au bénéfice de ces élèves (PPRE, accompagnement éducatif, ...). La mise en œuvre de parcours individualisés en alternance en classe de 4<sup>ème</sup> pour des élèves de 14 ans et plus est une piste de réflexion. Ces parcours sont pour un certain nombre de nos élèves l'occasion d'une meilleure appréhension de leur environnement et d'une meilleure compréhension de leur place à l'école.
- L'offre de formation est calibrée pour assurer la réussite de tous. Les classes de CAP doivent donc s'adresser aux élèves les plus fragiles, actuellement scolarisés en SEGPA ou 3<sup>ème</sup> d'insertion.

Les élèves de 2<sup>nde</sup> GT ont vocation à poursuivre dans la voie générale ou technologique : une entrée en 1<sup>ère</sup> professionnelle ne peut concerner exceptionnellement que des élèves pour qui l'accès à un premier niveau de qualification nécessite de passer par la voie professionnelle. Enfin, les passerelles ne doivent s'entendre que comme des parcours ascendants.



3/3

- L'entrée en classe de 1<sup>ère</sup> doit être consolidée grâce à la mise en place de stages de mise à niveau des nouvelles classes de 1<sup>ère</sup>. Le nouveau bac STI2D est certainement l'occasion d'une diversification des choix d'orientation vers la voie scientifique et technologique. La voie générale en renforçant à la fois les tronc communs et les profils doit aussi accueillir plus d'élèves dans chacune de ses séries.
- Enfin, pour le palier 3<sup>ème</sup>, si le taux d'orientation en 2<sup>nde</sup> GT a franchi le cap des 60 %, des marges de manœuvre subsistent au regard notamment de la typologie des collèges : ce sont les établissements les plus favorisés qui portent le moins l'ambition des familles. Au regard des différences filles/garçons, le décalage peut atteindre dans certains établissements jusqu'à 40 points à la faveur des filles.

Le département doit s'engager avec conviction dans la poursuite des objectifs fixés par la loi d'orientation de 2005 : 100 % d'une génération qualifiée, 80 % au niveau du baccalauréat, 50 % au premier grade universitaire, en rappelant simplement qu'à ce jour seulement 65 % d'une génération accède au baccalauréat.

De l'école du socle à la lutte contre le décrochage, l'ensemble du système est traversé par la même ambition collective et le même souci de la réussite individuelle de chacun de nos élèves.

*signé*

Jean-Louis Brison